

Réf: Dossier N° 092944

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YEOLA SERVICE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE SICOGI
EN FACE DE LA SUPERETTE CASH IVOIRE ET MR. CHAWARMA,
Lot 660, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YEOLA SERVICE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

? Distribution et commerce général ;

? Prestation divers.

? Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE SICOGI EN FACE DE LA SUPERETTE CASH IVOIRE ET MR. CHAWARMA, Lot 660, Ilot 80

Dirigeant(s) : Mme BENIE ENFFLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02501 du 28/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13071/GTCA/RC/2022 du 28/03/2022

